



Création d'entreprise avec un étranger

Par Raja03

Bonjour,

Je suis de nationalité française et je réside en France. Mon cousin de nationalité indienne réside en Inde. Il souhaite s'associer dans l'entreprise que je veux créer. Il ne viendra jamais en France. Mon cousin sera finalement un investisseur.

Est ce que cette démarche est envisageable ? Si oui quelle est la procédure ?

Concernant l'apport numéraire de mon cousin. Y a-t-il un seuil maximum a ne pas dépasser ?

En espérant avoir des réponses de votre part,

Bien Cordialement

Par ESP

Bonsoir et bienvenue

Votre cousin sera-t-il actionnaire ou simplement prêteur de fonds ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez avoir plein de renseignements utile auprès de votre CCI.

Par Raja03

C'est noté

Par Raja03

@ESP Il sera prêteur de fond et actionnaire mais il ne sera pas le président de la société.